



F

COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

Cinquante-troisième session
«Sécurité alimentaire et nutrition – faire la différence»

Rome (Italie), 20-24 octobre 2025

GUIDE RELATIF À L'ÉLABORATION DU RAPPORT FINAL DE LA 53^e SESSION DU CSA

Conformément à l'usage établi pour les réunions plénières du CSA, suivant la nature de chaque point de l'ordre du jour, trois types de procédures sont suggérés pour l'élaboration du rapport final de la 53^e session du CSA (les points de même nature se verront appliquer des procédures similaires):

- **TYPE A:** élaboration de projets de décision par le Bureau, après consultation du Groupe consultatif, s'agissant des points devant faire l'objet d'une décision prise en séance plénière. À la fin de chaque point de ce type de l'ordre du jour, les projets de décision seront projetés sur un écran pour examen et approbation par le Comité en séance plénière, avant d'être soumis au Comité de rédaction.
- **TYPE B:** élaboration de projets de conclusion par le Bureau, après consultation du Groupe consultatif, s'agissant des points présentés pour information et examen. Les conclusions pourront comporter des alinéas supplémentaires portant sur des questions spécifiques qui auront peut-être été soulevées lors des débats en séance plénière, conformément aux questions directrices qui seront intégrées au guide relatif à la 53^e session du CSA. À la fin de chaque point de ce type de l'ordre du jour, les projets de conclusion seront projetés sur un écran pour examen et approbation par le Comité en séance plénière, avant d'être soumis au Comité de rédaction.
- **TYPE C:** élaboration, par le secrétariat du CSA, du texte à soumettre s'agissant des points pour lesquels il est prévu que seules des informations relatives aux intervenants et au déroulement de la session figurent dans le rapport final. Selon le point de l'ordre du jour, le projet de texte pourra également comprendre des liens vers le compte rendu de la session ainsi que vers les déclarations

liminaires de haut niveau. À la fin de chaque point de ce type de l'ordre du jour, le projet de texte sera projeté sur un écran pour examen et approbation par le Comité en séance plénière, avant d'être soumis au Comité de rédaction.

Les procédures proposées sont conformes aux dispositions du Règlement intérieur du CSA – et en particulier à l'article X, paragraphe 1 – qui soulignent qu'il revient au Comité d'approuver un rapport final contenant ses recommandations et décisions.

Les procédures exposées dans le présent document ont été établies par le Bureau du CSA, après consultation du Groupe consultatif, et sont présentées pour examen et approbation à la 53^e session du CSA, au titre du point 1.d de l'ordre du jour.

Procédures proposées pour la 53^e session du CSA et exemples tirés du passé

I. QUESTIONS RELATIVES À L'ORGANISATION (*pour information et décision*)

TYPE C: Un projet de texte sera élaboré par le secrétariat du CSA et projeté sur un écran pour examen et approbation par le Comité en séance plénière, avant d'être soumis au Comité de rédaction. Le texte mentionnera le nombre de participants, notamment les délégués de haut niveau, les membres du Comité de rédaction, l'adoption du guide relatif à l'élaboration du rapport final, les espaces réservés aux annexes qui figureront dans le rapport final, etc. (voir le [rapport final de la 52^e session du CSA, paragraphes 1 à 9](#)).

II. L'ÉTAT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION DANS LE MONDE 2025 – RENFORCER LA COORDINATION ET LA COLLABORATION (*pour information et examen*)

a) Déclarations liminaires (*pour information*)

TYPE C: Un projet de texte sera élaboré par le secrétariat du CSA et projeté sur un écran pour examen et approbation par le Comité en séance plénière, avant d'être soumis au Comité de rédaction. Le texte mentionnera les représentants qui auront prononcé des déclarations liminaires et comprendra un lien vers ces dernières (voir le [rapport final de la 52^e session du CSA, paragraphe 10](#)).

b) Présentation du rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* (*pour information et examen*)

TYPE B: Un projet de conclusion, élaboré par le Bureau en juillet 2025 après consultation du Groupe consultatif, sera intégré à un document de travail et sera projeté sur un écran pour examen et approbation par le Comité en séance plénière, avant d'être soumis au Comité de rédaction. Le texte mentionnera les orateurs/intervenants et les principaux messages figurant dans l'édition 2025 du rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* (voir le [rapport final de la 42^e session du CSA, paragraphes 11 à 13](#)).

c) Table-ronde consacrée aux perspectives régionales (*pour information et examen*)

TYPE B: Un projet de conclusion, élaboré par le Bureau en juillet 2025 après consultation du Groupe consultatif, sera intégré à un document de travail et sera projeté sur un écran pour examen et approbation par le Comité en séance plénière, avant d'être soumis au Comité de rédaction.

d) Rapport succinct du CSA sur la gouvernance collaborative (*pour information et examen*)

TYPE B: Un projet de conclusion, élaboré par le Bureau en juillet 2025 après consultation du Groupe consultatif, sera intégré à un document de travail et sera projeté sur un écran pour examen et approbation par le Comité en séance plénière, avant d'être soumis au Comité de rédaction.

e) Résultats du Forum de haut niveau du CSA intitulé «Lutter contre le changement climatique, l'appauprissement de la biodiversité et la dégradation des terres au moyen du droit à l'alimentation» (*pour information et examen*)

TYPE B: Un projet de conclusion, élaboré par le Bureau en juillet 2025 après consultation du Groupe consultatif, sera intégré à un document de travail et sera projeté sur un écran pour examen et approbation par le Comité en séance plénière, avant d'être soumis au Comité de rédaction.

f) Conclusions des séances annexes (*pour information et examen*)

TYPE B: Un projet de conclusion, élaboré par le Bureau en juillet 2025 après consultation du Groupe consultatif, sera intégré à un document de travail et sera projeté sur un écran pour examen et approbation par le Comité en séance plénière, avant d'être soumis au Comité de rédaction.

g) Déclarations des délégués (*pour examen*)

Les déclarations des délégués n'apparaîtront pas dans le rapport final de la 53^e session du CSA.

III. FORUM DE HAUT NIVEAU SUR LE RENFORCEMENT DES INVESTISSEMENTS ET FINANCEMENTS RESPONSABLES AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION (*pour information et examen*)

TYPE B: Un projet de conclusion, élaboré par le Bureau en juillet 2025 après consultation du Groupe consultatif, sera intégré à un document de travail et sera projeté sur un écran pour examen et approbation par le Comité en séance plénière, avant d'être soumis au Comité de rédaction (voir le [rapport final de la 42^e session du CSA, paragraphe 32](#)).

**IV. PROMOUVOIR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION LE LONG DU
CONTINUUM RURAL-URBAIN: ADOPTION ET APPLICATION DES RECOMMANDATIONS
DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU CSA SUR LE RENFORCEMENT DES SYSTÈMES
ALIMENTAIRES URBAINS ET PÉRIURBAINS AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION DANS LE CONTEXTE DE L'URBANISATION ET DE
LA TRANSFORMATION RURALE (*pour décision*)**

TYPE A: Un projet de décision, élaboré par le Bureau en juillet 2025 après consultation du Groupe consultatif, sera intégré à un document de travail et sera projeté sur un écran pour examen et approbation par le Comité en séance plénière, avant d'être soumis au Comité de rédaction (voir le [rapport final de la 52^e session du CSA, paragraphes 22 et 23](#)).

**V. CRÉER DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES RÉSILIENTS AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION
(*pour examen*)**

TYPE B: Un projet de conclusion, élaboré par le Bureau en juillet 2025 après consultation du Groupe consultatif, sera intégré à un document de travail et sera projeté sur un écran pour examen et approbation par le Comité en séance plénière, avant d'être soumis au Comité de rédaction (voir le [rapport final de la 52^e session du CSA, paragraphes 24 et 25](#)).

**VI. RENFORCER L'IMPACT DES PRODUITS DU CSA RELATIFS AUX POLITIQUES
(*pour information et examen*)**

TYPE B: Un projet de conclusion, élaboré par le Bureau en juillet 2025 après consultation du Groupe consultatif, sera intégré à un document de travail et sera projeté sur un écran pour examen et approbation par le Comité en séance plénière, avant d'être soumis au Comité de rédaction.

VII. ORIENTATION STRATÉGIQUE DU CSA À L'HORIZON 2030 (*pour décision*)

TYPE A: Un projet de décision, élaboré par le Bureau en juillet 2025 après consultation du Groupe consultatif, sera intégré à un document de travail et sera projeté sur un écran pour examen et approbation par le Comité en séance plénière, avant d'être soumis au Comité de rédaction (voir le [rapport final de la 50^e session du CSA, paragraphe 17](#)).

VIII. MANIFESTATION THÉMATIQUE MONDIALE SUR LES CONFLITS ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION – FAIRE PROGRESSER L'ASSIMILATION DU CADRE D'ACTION DU CSA POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION LORS DES CRISES PROLONGÉES
(pour information et examen)

TYPE B: Un projet de conclusion, élaboré par le Bureau en juillet 2025 après consultation du Groupe consultatif, sera intégré à un document de travail et sera projeté sur un écran pour examen et approbation par le Comité en séance plénière, avant d'être soumis au Comité de rédaction (voir le [rapport final de la 52^e session du CSA, paragraphes 16 à 18](#)).

IX. SUSCITER UN ÉLAN ET DES ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE LA NUTRITION – ACCÉLÉRER LES EFFORTS MENÉS À L'HORIZON 2030 ET AU-DELÀ *(pour information et examen)*

TYPE B: Un projet de conclusion, élaboré par le Bureau en juillet 2025 après consultation du Groupe consultatif, sera intégré à un document de travail et sera projeté sur un écran pour examen et approbation par le Comité en séance plénière, avant d'être soumis au Comité de rédaction (voir le [rapport final de la 51^e session du CSA, paragraphe 21](#)).

X. AUTRES QUESTIONS *(pour décision)*

Après la session, un modèle de texte portant sur ce point de l'ordre du jour sera incorporé dans la version définitive du rapport final de la 53^e session du CSA (voir le [rapport final de la 51^e session du CSA, paragraphes 24 à 31](#)).